

PRIX FROCHOT

Le prix Frochot est attribué par un jury à une œuvre écrite déjà publiée qui contribue à une meilleure connaissance de l'histoire du notariat, français ou non.

En 2024, les membres du jury sont :

Me Philippe CAILLÉ,

Me Jean-Pierre CLAVEL,

M. Alain ROBERT,

Me Jean-Yves CANNESSON,

Me Pierre TARRADE.

Me Gilles ROUZET,

Madame le professeur Catherine LECOMTE,

Monsieur le professeur Albert RIGAUDIÈRE,

Monsieur le professeur Fred STEVENS,

Monsieur le professeur Arnaud VERGNE.

Rapporteur: Monsieur le professeur Guy LOBRICHON.

PRIX DECERNÉS

- 1993 aux professeurs VERWILGHEN et STEVENS pour l'ouvrage : 1891-1991, un siècle au service du notariat, publié sous l'égide de la Fédération Royale des Notaires de Belgique :.
- 1994 à Marie-Françoise LIMON pour sa thèse : « Les notaires au Châtelet de Paris sous le règne de Louis XIV (Étude institutionnelle et sociale) ».
- 1995 à Claire BECHU, Florence GREFFE et Isabelle PEBAY pour l'ouvrage collectif : Inventaire analytique des minutes du XVe siècle de l'étude XIX Minutier central de Paris.
- 1996 à Jean-Paul POISSON pour l'ensemble de son œuvre, et à Arlette LAFUSTE pour : Un témoin privilégié de la vie rochelaise au XIXe siècle : Charles Fournier (1810-1889), notaire et maire de La Rochelle.
- 1998 au Notariat Colombien pour : Mémoires du Cinquantenaire ; à l'Université notariale de Buenos Aires pour Documentos Diplomaticos Medievales.
- 1999 au Conseil Fédéral du notariat Argentin pour : Notoriado Argentino 1948 1998.
- **2000** à l'ouvrage collectif : Le notariat en Belgique du Moyen-Age à nos jours, publié sous l'égide de la Fédération Royale des Notaires de Belgique.

- **2005** à Philippe BERTHOLET pour son ouvrage : Études et notaires parisiens en 1803, édité avec le concours de l'Association des notaires de Paris.
- 2007 à Anne ROUSSELET-PIMON pour son ouvrage : Le chancelier et la loi au XVIe siècle ; Mention au professeur Pierre CIOTOLA pour son ouvrage La faculté de droit de Montréal et le notariat : 125 ans de formation.
- **2010** à Vicente L. SIMO SANTOJA pour : Le notariat espagnol aux XIII^e et XIV^e siècles.
- 2014 à Rémi OULION pour sa thèse « "Nam contra legem non scribant" Notaires et scriptores face à la norme dans la Toscane du haut Moyen Âge (VIIe-XIe siècles) ».
- 2020 à Jean-Jacques SARLAT pour l'ouvrage collectif de contributions rassemblées sous sa direction : Notaires d'hier et d'aujourd'hui, réactions contemporaines au testament de Me Jean-Baptiste SEILLAN, notaire de 1777 à 1830 et maire de Mirande (Gers) durant la Révolution, LexisNexis, 2019.
- **2022** à Vincent ROUSSEL pour son ouvrage : Naissance d'une station Une Histoire du Cap Ferret, éditions La Geste, 2021.
- 2023 à Sylvie DESACHY, Olivier GUYTOJEANNIN et Olivier PONCET pour l'ouvrage collectif : Figures du notaire dans la France méridionale. Institutions, clientèles et actes (XIIe-XVIe siècle). Études réunies par Olivier Poncet, Paris, École nationale des Chartes, 2022 (Études et Rencontres de l'École des Chartes, 57)

Les prix ne sont pas obligatoirement décernés chaque année, mais en fonction des candidatures.